

## Sommaire

### P 1 EDITO

### P 2 URBANISME & TRAVAUX Les travaux continuent...

### P 3 MAIRIE / ECOLE ET TAPS

- Deux jeunes recrues à la Mairie
- TAP : vers une nouvelle organisation à la rentrée de septembre 2016
- Une école décorée de bouteilles et de bouchons .

### P 4/5 DOSSIER / L'année 2016 en perspective.

- Projet Carrefour Contact dans le bourg
- Réhabilitation du local Dailh
- Usine Prat
- Programme d'accessibilité
- Rénovation de l'église
- Rénovation de la laiterie
- Déplacement du Foyer Rural (tir à l'arc)

### P 6 CMJ ET CITOYENNETE

- Journée Ecocitoyenneté et Plantation des arbres
- Projet de coopération avec le Burkina Faso.
- Informations : campagne de prévention intoxication monoxyde de carbone.

### P 7 INTERCOMMUNALITE

- Ce qui va changer dans la commune

### P 8 RETOUR SUR EVENEMENTS ET ACTUALITES



Vœux du Maire

## L'édito du Maire

Ce premier bulletin de l'année 2016 vous parvient au cours d'un mois de janvier qui a connu déjà une certaine effervescence à Noaillan. La cérémonie des vœux du 10 janvier dernier, s'est déroulée en présence de notre Député Gilles Savary, et de notre duo départemental Isabelle Dexpert, Vice-Présidente du Conseil départemental et Jean Luc Gleyze, Président, venus inaugurer le nouveau local des Aînés et les radars pédagogiques récemment installés.

Cette cérémonie aura aussi été l'occasion de dresser un bilan des réalisations de l'année 2015 aux quelques 150 personnes qui nous ont fait le plaisir d'être là, et de leur dessiner les grands traits des projets pour 2016.

Ce bulletin tente de reprendre l'essentiel des dossiers abordés. L'accent est mis logiquement sur l'aménagement du bourg qui a débuté fin 2015 et qui sera pour toute l'année 2016 une forte préoccupation. Au delà de la refonte des entrées de bourg et des places, il faut souligner aussi l'enfouissement des réseaux, la réfection du réseau d'eau (SMIVOM) et un programme de rénovation de l'éclairage public qui concernera toute la commune pour plus d'harmonisation. Vous le savez, l'un des deux objectifs de l'aménagement du bourg est la mise en sécurité. Quoi de plus logique alors, d'avoir mis en œuvre une proposition longtemps repoussée, avec l'installation de radars pédagogiques. Vous lirez en page 2, les mauvaises surprises qu'ils nous ont réservées en mettant en exergue le comportement irresponsable de certains conducteurs.... Le second objectif de l'aménagement du bourg est de susciter une dynamique commerciale. Vous trouverez en page 4 et 5 l'essentiel des actions qui seront menées : le projet de Carrefour Contact associé à la création de trois à cinq locaux commerciaux et de services et la réhabilitation de notre patrimoine bâti (Eglise et Laiterie).

Mais la vie d'une commune c'est surtout du "vivre ensemble". Notre préoccupation se portera d'abord et toujours sur l'école, compétence première des communes, avec notamment une refonte des Temps d'Activités Périscolaires pour la rentrée prochaine. Le projet de Maison éco-citoyenne sur le domaine Dubernet prendra une forme concrète avec l'implantation du Foyer Rural et son activité de tir à l'arc, mais aussi avec la réalisation de travaux à l'intérieur de la maison pour qu'elle devienne un lieu de vie associative et culturelle. Le recrutement de deux emplois d'avenir en fin d'année 2015, doit permettre de renforcer l'ensemble des actions vis à vis des jeunes et en faveur de la citoyenneté. Enfin, pour clore cette présentation des projets 2016, vous trouverez (p6) une présentation du projet de coopération avec le Burkina Faso, pays durement éprouvé aujourd'hui par les attentats.

Vous le constaterez, l'équipe municipale est au travail ; mais elle n'est pas seule. Elle s'appuie sur une équipe d'agents qui accompagnent cette action et sur nombre d'associations et d'habitants qui participent aux diverses commissions municipales ouvertes, et à qui je voudrais témoigner ici toute notre reconnaissance.

Il me reste, pour ceux qui n'étaient ni aux vœux, ni au goûter des aînés ce 17 janvier, à vous souhaiter une très bonne année 2016. A chacun, chacune d'entre vous et à ceux qui vous sont chers. Sur le plan plus collectif, j'ose nous souhaiter un peu plus d'humanité...

# Urbanisme & travaux

« Les entrées de bourg en cours de réalisation »



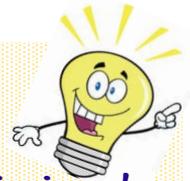
## Point travaux de la CAB

Les travaux d'entrées de bourg ont bien avancé, les trottoirs sont en partie réalisés. Après le changement du réseau d'eau, la réhabilitation de l'entrée du cimetière, les travaux ont repris le 11/01/16 (malheureusement interrompus par la pluie) et se poursuivront jusqu'au début Mars. Au Printemps 2016, les deux places du bourg, (Place du Général de Gaulle et Place du Général Leclerc) devraient être complètement refaites.



**PATIENCE, PRUDENCE ET RESPECT DU CODE DE LA ROUTE ACCRUS, NOTAMMENT AU NIVEAU DES TRAVAUX !!!**

Tiens ?!



## De nouveaux luminaires !

Une première tranche 2015 de luminaires (80) est en cours de pose.

En 2016, la deuxième tranche d'environ 60 luminaires (toujours à LED) sera installée sur l'ensemble de la commune.

## Radars Pédagogiques à

**NOAILLAN**

Depuis mi-novembre 2015, trois radars pédagogiques ont été installés sur la RD8 (à l'entrée de la Saubotte, et au lieu-dit Chicoy-toni) et sur la RD221 (près de l'école). Ces radars pédagogiques ont pour but de sécuriser la commune en incitant les conducteurs à respecter la vitesse autorisée. Ces radars relèvent la vitesse dans les deux sens. Chaque mois, les statistiques sont envoyées à la Mairie.

Du 23/11/15 au 26/12/15, les bilans relèvent trop d'excès de vitesse. Par exemple à l'entrée de la Saubotte, la vitesse maximale est de 163 km/h, au lieu dit Chicoy-toni à plus de 131 km/h et à l'école à plus de 115km/h.



**Ces bilans montrent le non respect du code de la route**

**Ces statistiques, que vous pouvez voir sur le site de la Commune, ont été transmises à la Gendarmerie.**

**ATTENTION AUX CONTROLES !!!**



## « Le Salon des Aînés »

Ce nouveau local a été réalisé grâce au soutien du Député (réserve parlementaire) et du Département (FDAEC).

Merci aux artisans locaux et à notre personnel technique qui ont réalisé un très beau travail.



Ce local sera dédié au Pôle Senior, pour les animations et activités proposées durant l'année.

## SACS POUBELLES ...



Chaque année la Mairie effectuait pour le compte du SMIVOM, une distribution gratuite de sacs poubelles aux administrés. Du fait de la réorganisation du service entre le SMIVOM et la communauté de communes et l'harmonisation avec l'ensemble du territoire communautaire, la distribution de sacs ne pourra avoir lieu. C'est aussi une manière de contenir les coûts.

# Mairie / Ecole et TAP

## Deux jeunes en contrat d'avenir rejoignent l'équipe municipale :

Depuis le mois de novembre 2015, la commune accueille deux jeunes en contrats d'avenir, pour une durée de trois ans, pour des missions spécifiques liées à la fois aux besoins de la collectivité dans sa politique de développement des activités, mais également aux projets professionnels de ces jeunes puisque la commune assurera, en partenariat avec les missions locales de Langon et de Cadillac, un parcours de formation.

Ophélie ROLLAIN-BOUTET assume l'animation du Conseil Municipal des Jeunes, et a notamment été présentée lors de l'inauguration de la maison Dubernet le 19 décembre dernier. Elle a également en charge la communication et est aussi présente à l'école dans le cadre des accueils périscolaires et des activités TAP. Elle rejoindra aussi le Pôle Senior. Ophélie, déjà titulaire d'un BAFA, souhaite travailler dans l'animation et prévoit une formation BAFD puis BPJEPS.

Diane CHAUZU assiste Ophélie dans certaines tâches liées à l'animation et assure des missions en lien avec l'entretien des locaux communaux. Elle est surtout présente à l'école, assiste les ATSEM et participe aux ateliers TAP. Durant son contrat d'avenir elle souhaite préparer le concours d'ATSEM.

Souhaitons la bienvenue à nos deux jeunes, et une pleine réussite dans leur projet professionnel !



Diane CHAUZU



Ophélie ROLLAIN



## Vers une nouvelle organisation à la rentrée de Septembre 2016

Dans le but d'organiser au mieux les temps d'activités périscolaires et permettre aux intervenants de mettre en place un véritable projet éducatif, une réflexion s'est portée sur une réorganisation des TAP. En effet, l'organisation de trois fois une heure ne permet actuellement pas de mener des activités complètes, les temps d'appel et de déplacements réduisant substantiellement le temps d'activité. En effet, sur des séquences de 40 min, le temps d'activité est limité à 20/25 min.

Un travail de concertation entre la municipalité, l'école, l'Education Nationale et les délégués des parents d'élèves a abouti à une organisation des TAP de deux fois 1h30 à la rentrée de septembre 2016. Les TAP auront lieu les lundis et jeudis. Le temps de préparation et de trajets, ainsi qu'un petit temps de détente préalable pour les enfants sortant de classe, permettront de mettre en place les activités ludiques et pédagogiques d'une heure et de réaliser les objectifs souhaités comprenant les temps de détente, de découverte et d'apprentissage. Ce projet est soumis à la validation du Rectorat. La Sénatrice Françoise Cartron, Vice-Présidente du Sénat viendra à Noailles début février dans le cadre de la mission d'évaluation des TAP qui lui a été confiée.

A noter enfin que trois agents communaux termineront cette année leur formation BAFA, trois autres agents devraient la débiter cette année, permettant un encadrement et une animation des activités par du personnel qualifié.

## Ateliers objets recyclés

« Une école décorée de bouteilles et de bouchons. »

Atelier « Brico récup' » aux TAP pour les élèves du CP au CM2.

Sybille, animatrice, a commencé les ateliers TAP en Septembre 2015 auprès d'enfants en classe de CP au CM2. Son but, faire découvrir aux enfants des activités de recyclage.

Le « Brico récup' » consiste à récupérer, bricoler, recycler des objets du quotidien.

A sa grande surprise, les enfants lui ont demandé de décorer la cour de l'école. Chaque jour, les enfants ont pu rapporter des bouchons, des bouteilles, ce qui leur a permis de créer des animaux de leur choix sur des plaques plastiques recyclées, elles aussi récupérées auprès d'une grande enseigne de Langon; Mais aussi des descentes florales.

Un projet est donc né avec le but de réaliser une fresque murale uniquement à base de bouchons; Le thème est : « Les Fonds Marins sans pollution ». A la fin de cette réalisation, le but sera de calculer combien de bouchons auront été recyclés et calculer leur poids total. Ce qui permettra d'éviter le retraitement en usine, donc l'émission de CO2.

Le message que veut faire passer l'animatrice est :

« Au lieu de JETER, ON RECUPERE + ON IMAGINE + ON TRANSFORME = ON S'AMUSE ! »

Une façon de transmettre le respect de l'environnement à des jeunes citoyens.



# Dossier / L'année 2016 en perspective

## PROJET CARREFOUR CONTACT ET MODULES COMMERCIAUX



Un des projets affichés de l'équipe municipale consistait à redonner une activité plus dynamique du bourg en soutenant les créations d'activités commerçantes. Une commune de près de 1700 habitants doit pouvoir attirer de nouveaux commerces, artisans ou services. Sollicités par le groupe Carrefour, pour un projet de Carrefour Contact avec une station service, nous avons réfléchi à une implantation dans le bourg et à un projet qui favorisait aussi l'installation d'autres petits commerces et artisans sur le même site. Après de longs mois de travail, une modification simplifiée de notre plan d'urbanisme et des études de sol poussées, le groupe Carrefour a confirmé la faisabilité du projet sur le site actuel du Tir à l'Arc. A partir du dépôt de permis de construire, six mois de procédure seront encore nécessaires, puis ce sera la construction pour une ouverture début 2017.



## Les HANGARS du Local DAILH / Réhabilitation du local Foyer Rural



Dans le cadre de la dynamisation et l'aménagement du bourg l'équipe municipale travaille sur le projet d'une réhabilitation des deux hangars dits « Local Dailh », conjoints au Foyer Rural, et leur requalification en locaux commerciaux associés au projet Carrefour Contact et aux modules commerciaux.

3 à 5 commerces s'offrent ainsi à la commune. Une réhabilitation devrait pouvoir être réalisée fin 2016 début 2017.

## Vente de l'usine Prat

L'usine Prat louée depuis plusieurs années à une entreprise de Préchac, s'est libérée courant novembre dernier.

La commune a lancé une recherche soit d'un nouveau locataire soit d'un acheteur. La recherche a été confiée à l'Agence Agate Immobilier qui, en décembre, a trouvé une personne souhaitant se porter acquéreur.

## Le Programme d'accessibilité

La Loi n°2015-988 du 5 Aout 2015 fixe une mise en accessibilité de tous les établissements recevant du public ayant un handicap. La commune procède actuellement à un inventaire des travaux nécessaires par le biais d'un agenda d'accessibilité programmé (Ad'Ap) qui sera soumis à validation des services préfectoraux.

Les travaux, qui toucheraient l'église, la Mairie, l'ancienne mairie et l'école, s'étalerait sur deux années, pour un montant prévisionnel de 30 000€, et sera en partie financé avec le concours de l'Etat.

# Dossier / L'année 2016 en perspective



## L'Eglise

L'église de Noaillan, inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, présente quelques caractéristiques remarquables : abside romane du XIII<sup>ème</sup> siècle et clocher gothique du XVI<sup>ème</sup> siècle notamment. Du à son ancienneté, son état se détériore et des travaux de toiture deviennent urgents.

Une étude réalisée par un architecte du patrimoine a préconisé des travaux importants. Il restait à trouver les financements. La vente de l'usine de Prat, et compte tenu de la vente très probable du terrain du tir à l'arc, nous allons pouvoir dégager quelques disponibilités. Quoi de plus logique de consacrer une partie du produit de ces ventes à un programme de restauration de l'église. Une première tranche concernant la réfection du clocher, puis la réfection de la toiture. L'objectif est de démarrer les travaux au 2<sup>nd</sup> semestre.

La DRAC, le Département et la Région devraient aussi accompagner financièrement ce projet.

## La Laiterie

Ce bâtiment très particulier est une originalité du patrimoine de Noaillan, de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et au début du XX<sup>ème</sup> siècle.

Il est composé d'une partie « chauffe » en brique, de pierres enduites et d'une partie en bardage de bois. Le projet consiste à réhabiliter le bâtiment pour garder ce témoin du passé noaillannais.

Le programme prévoit un remaniement de la toiture, reprise des maçonneries et bardages.

L'équipe municipale réfléchit pour l'intégrer à la redynamisation du bourg et pour susciter peut être une nouvelle vocation de cet édifice.



## Déplacement du Foyer Rural à la Maison Dubernet



Suite à la requalification du terrain actuellement dédié au tir à l'arc, en concertation avec l'équipe du Foyer Rural, l'activité tir à l'arc va être déplacée sur le site de la Maison Dubernet. Un local spécifique sera aménagé pour permettre à l'association de s'installer confortablement et en toute sécurité. Le Foyer Rural sera ainsi le premier « occupant » du site et initiateur d'une vie associative sur le domaine.

### **Association Foyer Rural**

Changement de Président  
Madame Isabelle Mercadieu  
Tél: 06 70 12 78 07

# CMJ et Citoyenneté



Le Samedi 19 Décembre 2015, petits et jeunes citoyens de notre commune ont été acteurs de la Journée Écocitoyenneté. Cette journée, organisée par les élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) et Ophélie, animatrice Jeunesse et Citoyenneté, a eu pour but de sensibiliser les habitants à l'écocitoyenneté et à l'environnement qui les entoure, autour de la Plantation des Arbres, dans la Forêt des Enfants, pour une trentaine d'élèves de CP/CE1 de la commune. Puis à eu lieu l'inauguration de la Maison Dubernet avec la découverte de la Fresque du CMJ, située à l'entrée, accompagné d'une animation musicale et vidéographique sur laquelle les jeunes du CMJ ont pu chanter « On écrit sur les murs » tout en présentant le CLIP « La Fresque des jeunes citoyens ».

A la suite de ces animations, Laurence Harribey, Maire de la Commune, Gilles SAVARY, Député, Isabelle DEXPERT, Conseillère Départementale, Vice-Présidente chargée de la Jeunesse, Culture, Sport et Vie associative et Monsieur MARJELÉ représentant de la Fondation du Patrimoine et ont découvert une plaque de la Fondation du Patrimoine et la Fondation TOTAL..

« Nous souhaitons remercier les Elus, agents, élus et anciens élus du CMJ, élèves de CP/CE1, pour leur aide et l'accompagnement dans ce projet.

Merci aux personnalités et habitants présents pour cette matinée. »

Le CMJ et Ophélie

Tout ceux souhaitant s'associer au projet sont les bienvenus dans le Comité de pilotage.

## MAISON DUBERNET ?

Ancien amoureux de la nature, Monsieur Dubernet a légué à la Commune, une somptueuse demeure de 300 m2 sur une parcelle de 50 hectares.

## FORET DES ENFANTS

Parcelle dédiée aux enfants de la commune afin d'y planter leur arbre pour les sensibiliser sur le sujet de la déforestation.



Plus de photos et vidéos sur le site internet de la Commune « Noaillan.fr ».



## Projet de Coopération avec le Burkina Faso

L'équipe municipale s'est engagée par décision prise à l'unanimité lors du conseil municipal du 16 décembre 2016 pour une action humanitaire de coopération internationale au profit du BURKINA FASO. Cette action a pour finalité l'amélioration du taux de desserte en eau potable pour les populations des 10 villages de la commune de YAHO et à renforcer la gestion communale de l'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement, en appuyant le développement d'infrastructures et la création d'un service communal de l'eau. Un Comité de pilotage du projet est mis en place pour suivre son développement.

### Objectif humanitaire

Aider la population de YAHO dans un plan de développement de l'accès à l'eau courante; Par la mise en place d'un assainissement des aux usées.

### Objectif citoyen

Mobiliser l'ensemble des acteurs dans la réalisation de ses objectifs (Noaillan, les Associations, l'école, le CMJ et la Commune de YAHO)

### Objectif financier

La commune s'engage pour trois années sur ce projet pour un total de 6000 € (2000/an) soit 1,90% du cout total de l'opération. Cela représente environ 1,25€ par Hab.



Le Ministère des Affaires étrangères, l'Agence Nationale de l'Eau et de l'Adour Garonne, le Conseil régional d'Aquitaine, l'ACAD financeront le projet pour un total de 311 500€

Le projet se fera avec le soutien « technique » d'une ONG, l'Association de Coopération entre Acteurs du Développement (ACAD). Association qui a notamment fait ses preuves avec les communes de Fargues et St Pierre d'Aurillac.

YAHO	
<b>Pays</b>	Burkina-Faso
<b>Région</b>	• Boucle du Mouhoun
<b>Province</b>	Balé
<b>Département</b>	YAHO •
<b>Population</b>	16 424 hab. (2006)

# Intercommunalité



La loi NOTRE portant une nouvelle organisation territoriale et votée en 2015, outre la réforme des Régions et la réorganisation des compétences entre les différentes collectivités territoriales, a aussi modifié le paysage de l'intercommunalité. Un seuil minimal de 15 000 habitants est fixé pour les intercommunalités à fiscalité propre. Mission a été donnée aux Préfets de redessiner les intercommunalités et de procéder à des fusions lorsque des CDC sont inférieures à 15 000 habitants.

Sur le secteur du Sud Gironde, le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale propose notamment une fusion de

la CDC Coteaux Macariens (comptant actuellement 10 014 habitants sur 14 communes : St Maixant, St Macaire Verdélais Le Pian sur Garonne, St Pierre d'Aurillac, St Martin de Sescas, Caudrot, St André du Bois, Semens, St Germain de Grave, Saint Martial, Ste Foy La Longue, St Laurent du Bois, St Laurent du Plan) avec la CDC Sud Gironde, notre CdC.

Le conseil communautaire Sud Gironde et la quasi unanimité des communes membres dont Noaillan, se sont prononcés contre cette fusion pour plusieurs raisons : les compétences exercées dans les deux CDC sont relativement différentes en particulier en matière d'Enfance/Petite Enfance, de logements et d'équipements sportifs. Cette fusion si elle avait lieu, aurait des conséquences importantes sur les difficultés financières du fait de l'analyse des comptes de la CDC des Coteaux Macariens qui dégagent une très faible capacité d'investissement; et ceci dans un contexte déjà difficile de la CDC Sud Gironde du fait des difficultés à commercialiser la Zone d'Activité Economique de Mazères. Enfin, la CDC Sud Gironde est déjà issue d'une fusion de trois CDC (Langon/Pays Paroupian et Canton de Villandraut) ; cette fusion a été très lourde. Certaines compétences ne sont pas encore harmonisées, les taux de fiscalité sont en cours de "lissage", ainsi que l'harmonisation des situations des personnels issus des trois communautés. L'harmonisation des compétences s'est traduite par exemple par un transfert du volet APS (Accueil Périscolaire) aux communes en janvier 2015 et plus récemment de la voirie (voir plus bas) en 2016.

Pour que la fusion soit adoptée, il convient qu'elle obtienne 50% de communes favorables représentant 50% de la population du nouveau territoire. En cas d'échec, il appartiendra à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (dont Philippe Plagnol, Président de la CDC et Laurence Harribey, 1ère Vice présidente, sont membres), de proposer une alternative qui devra requérir une majorité des 2/3 au sein de la CDCI. En l'absence d'alternative, le Préfet peut valider le SDCI en l'état. Pour l'instant, si les communes du sud gironde se sont prononcées contre, celles des coteaux macariens sont divisées mais majoritairement favorables. Si le Préfet devait maintenir sa proposition, cette fusion sera extrêmement difficile à mettre en place et demandera un gros travail aux élus comme aux fonctionnaires territoriaux.

## COMPÉTENCE VOIRIE : ce qui va changer

L'entretien des voies communautaires situées hors agglomération relevaient jusqu'alors de la compétence de la Communauté de Communes, les voies communales relevant quant à elles de la compétence de la commune, l'entretien de l'ensemble de ces voies étant confié au SMIVOM du Sauternais.

Dans un souci d'harmonisation des compétences à l'échelle du nouveau territoire sud-girondin, et suite à une modification des statuts de la Communauté de Communes, un travail concerté, mené par la commission voirie et urbanisme de la CDC et de la commune, a conduit à ce qu'à partir de 2016 les voies communautaires du territoire soient restituées aux communes, ce qui est le cas notamment pour les communes de l'ancien canton de Villandraut, dont Noaillan. La commune de Noaillan assumera désormais la charge de l'entretien de la voirie, qui sera toujours confiée au SMIVOM du Sauternais.

La restitution de la compétence voirie de la Communauté de Communes vers les communes s'accompagnera du versement d'une attribution de compensation de 1400 €/km, auquel s'ajouteront les financements de l'Etat et du Département.

# Retour sur Evènements

- Gouter des Aînés—11 Janvier 2015
- Vœux du Maire—18 Janvier 2015
- Salon du livre—12 Avril 2015
- Commémoration du 8 Mai 2015
- Ouverture des nouveaux bureaux de la Mairie
- Création du Comité de Pilotage de la Maison Dubernet
- Le récital de guitare à l'église (école de musique de Langon)
- Foire de Printemps—31 Mai 2015
- Gala de Danse des Argonautes—27 Juin 2015
- « Pestacle du RAM » - 12 Juin 2015
- Spectacle des enfants de l'école de théâtre—17 Juin 2015
- Fête de la Musique—21 Juin 2015
- Journée Citoyenne—4 Juillet 2015
- Uzeste Musical—19 Aout 2015
- Africa Ciron Edition 1—22 Aout 2015
- Fête de la Saint Vincent—4,5,6 Septembre 2015
- Comice Agricole à Cazalis—12 Septembre 2015
- Concert Trio Saxo—18 Septembre 2015
- Foire d'Automne—28 Septembre 2015
- Journée Ecocitoyenneté—19 Décembre 2015
- Réveillon de la Saint Sylvestre—31 Décembre 2015

## Panique au Ministère !!!

Ce fut une belle soirée, avec la troupe de la rampe qui est venue pour la troisième fois à Noaillan. Cette fois la pièce s'intitulait panique au ministère.



Avec l'Association Bien Vivre à Noaillan

Le public venu nombreux a beaucoup apprécié cette comédie, et qui plus est, les comédiens ont adapté le texte à l'actualité.

La troupe amenée par Sébastien Laffargue nous a encore offert un beau spectacle de qualité.

**IMPORTANT**

### INFO ASSOCIATIONS

**Dernier délai pour les demandes de subventions le Vendredi 1 Avril 2016.**

## ACTUALITES

### Section PING-PONG



Quelques nouvelles de la section ping-pong de l'ESN  
Sa création effective depuis septembre, compte plus de 25 adhérents et tient actuellement ses promesses.  
Les horaires sont identiques : les jeudis de 19h30 à 20h30 pour les plus jeunes et de 20h30 à 23h pour les adultes.

Le but reste le même : *Jouer en mode loisirs*  
Les objectifs pour cette nouvelle année : Continuer sur cette dynamique et, afin de promouvoir l'activité, nous souhaitons organiser un tournoi ouvert à toutes et à tous dès les beaux jours.  
PS : Nous sommes toujours à la recherche de tables en bois —  
Merci au Noaillanais qui nous ont déjà aidés.

### Le Marché toujours d'actualité



**Maison Des Femmes Du Sud Gironde**

ATELIERS DE FEMMES GRATUITS

Venez vous détendre, boire un café, discuter, coudre, tous les jeudis (hors vacances scolaires) de 9 h 30 à 12 h 30, à l'ancienne Mairie, Place du Général de Gaulle à Noaillan.

NOS ACTIVITES

COUTURE, TRICO'TAG, GYM, ANIMATIONS, GROUPES DE PAROLES...

NOS COORDONNEES

☎ 06 95 47 26 21  
✉ femmes.sud.gironde@gmail.com  
🌐 www.facebook.com/maisonsdesfemmesdusudgironde